



**L'ex-Dg de la Sodecoton et ancien président de la Fécafoot, prisonnier et interné depuis 4 mois, et en proie à des crises de diabète et à la perte progressive de la vue.**

L'ancien directeur général de la Société de développement du coton (Sodecoton), Mohammed Iya, est au plus mal. Sur son lit de malade du centre médico-social de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) d'Essos, à Yaoundé où il est interné depuis août, chaque jour semble relever du miracle, selon un membre de la famille.

Atteint du diabète et connaissant des complications ophtalmologiques jugées tout aussi sérieuses, on le dit en proie à de régulières rechutes qui font craindre pour sa vie.

En quasi-isolement et très amaigri, les médecins recommandent beaucoup de repos au patient dont on dit aussi qu'il est régulièrement victime de pertes de mémoire. Dans tous les cas, sa situation sanitaire nourrit de vives inquiétudes auprès des siens.

Reconnu coupable de détournement de 11,293 milliards de francs à l'entreprise dont il était le manager, le ci-devant président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) a, en septembre 2015, écopé d'une peine de 15 ans de prison ferme, à lui infligée par le Tribunal criminel spécial (Tcs).

Il lui a été reproché la perception indue d'avantages, mais également d'avoir engagé des

fonds de la société dont il avait la charge pour le financement de Coton sport de Garoua, dont il fut le président. Cette sentence a été confirmée, le 14 février 2021 par la Cour suprême.

Six autres personnes, poursuivies dans le cadre de la même affaire dont son adjoint, le Français Henri Clavier, ont également été condamnées à des peines moindres. La justice les a en outre astreintes au paiement, solidairement, de 12,180 milliards de francs en guise de dommages et intérêts.

Dans les milieux socio-politiques de Yaoundé, ils sont néanmoins nombreux à ne pas croire à la thèse d'un crime économique pour justifier son emprisonnement. Davantage, ceux-ci voient derrière son embastillement les effets d'un rouleau compresseur, du fait d'une certaine proximité qu'on lui prête avec l'ex-ministre d'État en charge de (Administration territoire (Minât), Marafa Hamidou Yaya.

Ancien prince du régime tombé en disgrâce, ce dernier fut interpellé le 16 avril 2012, puis condamné par le Tribunal criminel spécial (TCS) à 25 ans de prison ferme le 22 septembre suivant.

Accusé de « complicité intellectuelle » dans un détournement de 24 milliards de francs, destinés à l'acquisition foireuse d'un aéronef pour les déplacements du chef de l'État. En mai 2016, la Cour suprême a confirmé cette sentence, qu'elle a toutefois ramenée à 20 ans de réclusion.

Depuis lors, l'ex-secrétaire général à la présidence de la République (Sg/Pr), lui-même dans un état de santé tout aussi préoccupant, est devenu l'ennemi public numéro 1 du régime de Yaoundé. Et tout ce qui s'en rapproche – réellement ou supposément fait l'objet de représailles du système. S'agissant de Mohammed Iya, des indiscretions auprès de la famille n'osent pas évoquer la possibilité d'une évacuation sanitaire.

**Aurore Plus**

---